

Département de l'Ain

Commune de BAGE-DOMMARTIN

Lotissement "Chamerlant"

Autorisé le 21/07/2020 - PA n°001 025 20 D0001

PLAN DE VENTE LOT n°21 - 648 m²

Section F - parcelle n°2889

La surface utile de plancher sera attribuée par un certificat de l'aménageur
Niveau NGF minimum obligatoire (10cm/voirie) du plancher inférieur habitable des constructions : 211.45 m
Côte définie par rapport au projet de voirie à vérifier après réalisation des travaux



Echelle : 1/200

Rattachement planimétrique : RGF93 - CC46

Rattachement altimétrique : NGF/IGN69

06/11/2020	A	Plan de vente
22/02/2021	B	Plan de vente avec réseaux
10-28/01/2022	C	Plan de vente (1ère tranche bornée) et numérotation définitive
29/09/2022	D	Plan de vente (2ème tranche bornée)

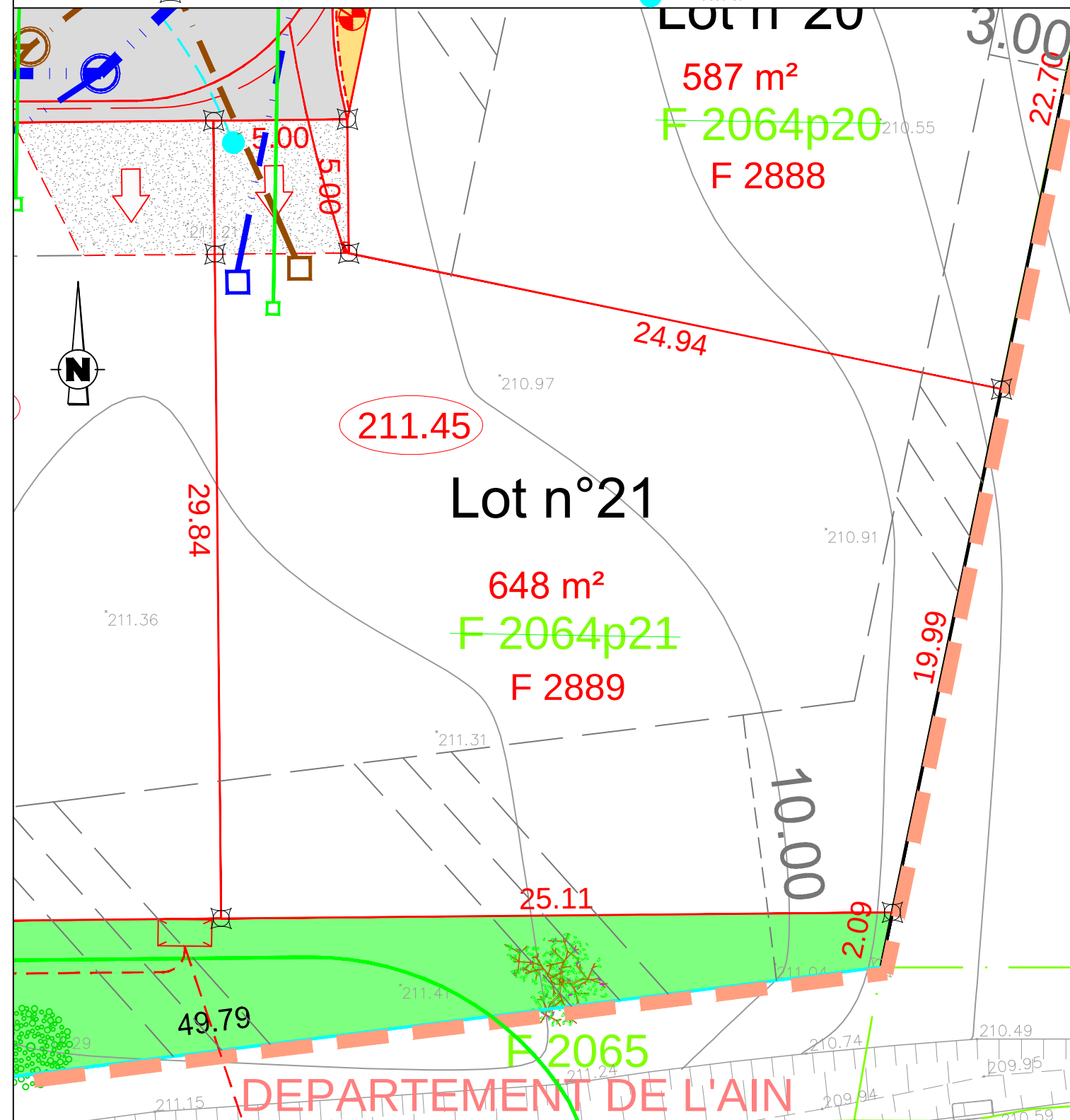
Référence affaire : 642377/CR

Fichier : 642377-PLAN DE VENTE DES LOTS-indD.dwg

Légende

- (210.98) Z cote dalle minimale du logement
- Périmètre du lotissement
- Limite de lot
- Limite de parcelle
- Arbres à haute tige
- Candélabre
- Borne

- Bassin
- Chaussée - revêtement enrobé
- Trottoir - revêtement enrobé
- Espace vert (pelouse)
- Eaux usées - Tabouret de branchement
- Eaux pluviales - Tabouret de branchement
- Téléphone - Regard de branchement
- Téléphone - Chambre de tirage
- Coffret branchement électrique
- Tabouret AEP
- portail
- Accès privatif à empierrer
- Zone non aedificandi



Nota : Les points altimétriques correspondent à l'état du terrain avant tous travaux de terrassement.
La position des réseaux est donnée à titre indicatif. Elle sera définitive après réalisation du récolement des travaux.
La surface et la cotation des lots sont provisoires. Elles deviendront définitives suite au bornage après travaux.